

# DISPOSITIF À QUATRE NIVEAUX ET MESURES ANTI-COVID AU CERN



Le niveau COVID-19 en vigueur reflète la situation épidémiologique du moment et détermine les mesures correspondantes prises dans l'ensemble du Laboratoire.

## PASSAGE D'UN NIVEAU À UN AUTRE

Déterminé d'après le taux d'incidence dans la zone locale et une évaluation qualitative du CERN.

	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p><b>Circulation du virus dans la zone locale sur une semaine</b></p> <p>⊕ évaluation qualitative</p>	<p><b>Élevé</b></p> <p>&gt; 100 cas pour 100 000</p>	<p><b>Moyen</b></p> <p>&gt; 10-25 cas pour 100 000</p>	<p><b>Faible</b></p> <p>&lt; 10-25 cas pour 100 000</p>	<p><b>Négligeable</b></p>
	<p><i>D'après le nombre de cas confirmés au CERN, la présence de nouveaux variants, la vaccination, la campagne de tests par échantillonnage stratifié, etc.</i></p>			
<p><b>Mesures relatives au télétravail*</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les membres du personnel en mesure de télétravailler doivent le faire, mais peuvent venir sur site un jour par semaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les membres du personnel en mesure de télétravailler doivent le faire, mais peuvent venir sur site deux jours par semaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Conditions de travail normales. L'Organisation peut exceptionnellement demander aux membres du personnel de télétravailler.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Conditions de travail normales</li> </ul>
<p><b>Accès aux sites du CERN**</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶▶ Autorisé pour les membres du personnel et les membres honoraires, mais uniquement pour des raisons professionnelles et avec l'accord de leur superviseur</li> <li>▶▶ Autorisé pour les retraités pour accéder à certains services sur site (salle des coffres de la banque, bureau du CHIS ou de la Caisse de pensions), uniquement en cas de nécessité impérative.</li> <li>▶▶ Interdit aux proches des membres du personnel du CERN</li> <li>▶▶ Interdit aux membres des clubs du CERN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Autorisé pour les membres du personnel et les membres honoraires, avec l'accord de leur superviseur</li> <li>▶ Autorisé pour les retraités pour accéder aux services sur site</li> <li>▶ Autorisé pour les proches des membres du personnel du CERN</li> <li>▶ Autorisé pour les membres des clubs du CERN, dans le respect des règles des clubs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accès normal</li> <li>▶ Accès normal</li> <li>▶ Accès normal</li> <li>▶ Accès normal</li> </ul>	
<p><b>Clubs du CERN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶▶▶ Les activités des clubs à l'extérieur du CERN sont autorisées. Les réglementations des États hôtes s'appliquent</li> <li>▶▶ Aucune activité des clubs n'est autorisée sur site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Seules les activités pratiquées sous la supervision des clubs sont autorisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Règles habituelles</li> </ul>	
<p><b>Exposition Microcosm, boutique du CERN, Globe</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶▶▶ Reprise des activités avec des mesures similaires à celles en vigueur dans les musées, les magasins et les théâtres de Genève, et en suivant les protocoles approuvés par l'unité HSE</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Distributeurs de gel hydro-alcoolique pour les mains disponibles à l'entrée</li> </ul>	
<p><b>Événements publics sur site, à l'intérieur de la zone clôturée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶▶ Interdits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Autorisés avec des mesures similaires à celles prises pour les événements publics à Genève et dans le respect des mesures d'accès en vigueur au CERN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Distributeurs de gel hydro-alcoolique pour les mains disponibles sur place</li> </ul>	

\* Ces mesures ne s'appliquent pas aux membres du personnel qui ne peuvent pas télétravailler ou dont la présence sur site est requise pour la poursuite des activités de l'Organisation.  
 \*\* Avec l'intensification des campagnes de vaccination dans les États hôtes, les conditions d'accès ont été révisées et s'appliquent désormais à toutes les catégories d'âge.

### Vulnérabilité au Covid-19

Il est de la responsabilité de chaque personne de déclarer une vulnérabilité. Pour les personnes en situation de vulnérabilité déclarée, des plans de protection particuliers doivent être établis, indépendamment du niveau COVID-19 en vigueur.



### À noter :

Les mesures telles que le lavage des mains, le port du masque, la distanciation physique, l'auto-isolement et la quarantaine, ainsi que les restrictions concernant les missions et l'occupation des bureaux seront maintenues au moins jusqu'à ce que le niveau de circulation du virus soit jugé faible.